

Rapport de la commission des finances du conseil de Bassins

Préavis 6/18 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 32'500 CHF pour l'entretien urgent des chalets d'alpage de Bassins par un financement collectif de l'impôt communal et des subventions

Date des séances : 20 et 28 août, 3, 6 septembre et 12 septembre 2018

Membres présents de la commission : Mmes Sylvie Elben, Herlinda Elmer, Anne Genevay-Bolay, Nathalie Guignard Pidoux, Anne Treboux, MM. Michel Ruffieux et Nicolas Sudan. Des Membres de la commission Forêt-Alpages étaient aussi présents (voir rapport Commission Forêts-Alpages)

Membres présents de la Municipalité : Monsieur Didier Lohri, Syndic

En date du 20 septembre, la Commission des Finances a pris connaissance de ce préavis et s'est réunie le 28 août avec les membres du Syndicat Communal de Bassins (SCB) et le 3 septembre 2018 avec Monsieur le Syndic.

Nous avons été informés sur l'urgence des travaux à effectuer et les différents financements qui devront être consentis afin (a) de parer au plus pressé, (b) de pérenniser la maintenance de nos alpages à l'avenir. Les alpages de Bassins font partie de l'identité et du patrimoine de notre village. Les temps difficiles que traverse l'agriculture suisse doit nous inciter, à notre niveau communal, de redoubler d'efforts pour que ce patrimoine se perpétue et de donner aux agriculteurs de notre village un outil de travail.

Etant donnée la contribution aux investissements privée de la part des amodiataires, membres dudit SCB, la Commission des Finances consent que l'attribution de 0.76 point d'Impôt communal est justifiée. Elle enjoint cependant la Municipalité à actionner tous les leviers de financement disponibles (canton, Confédération et Parc Jura Vaudois) afin d'obtenir des contributions dans des délais réalistes.

En conclusion :

La commission des finances propose au Conseil Communal de Bassins, vu le préavis no. 06/2018 de la municipalité, ouï le rapport de la commission des finances chargée d'examiner cet objet, ouï le rapport de la commission des forêts-alpages chargée d'examiner cet objet, attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour :

- d'approuver la demande de crédit extrabudgétaire de 32'500 CHF pour l'entretien urgent des chalets d'alpage de Bassins par un financement collectif de l'impôt communal et des subventions
- d'accepter le financement de ce crédit extrabudgétaire par une attribution de 0.76 point d'impôt communal et le financement de 1'762,28 CHF du Syndicat SCB par les rubriques du compte générique 321 de l'année 2018
- d'accepter le principe de financement selon la clé de répartition entre la Commune et le Syndicat SCB selon le tableau présenté et l'annexe 1

	Confédération - Canton - AF	Financement communal	Commune	SCB
Investissements avec utilité pour l'exploitant	0%	100%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	10%	90%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	40%	60%	80%	20%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	0%	100%	100%	0%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	10%	90%	100%	0%

Fait à Bassins, le 12 septembre



Sylvie Elben



Herlinda Elmer



Anne Genevay-Bolay



Nathalie Guignard-Pidoux



Anne Treboux

Michel Ruffieux
Rapporteur



Nicolas Sudan